



## Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

### *L'immobilité, facteur d'injustice spatiale?*

**Bacqué Marie-Hélène**, Professeur, Maître de Conférences, Université d'Evry

**Fol Sylvie**, Professeur, Maître de Conférences, Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne

La mobilité, valeur montante des sociétés urbaines contemporaines, est en même temps un facteur de renforcement des inégalités sociales. C'est ce constat qui a donné naissance, ces dernières années, à des politiques publiques tendant à favoriser l'accès à la mobilité urbaine, qu'elle soit résidentielle ou liée aux déplacements. Mises en place en Amérique du Nord et dans plusieurs pays européens, ces politiques s'appuient sur un même postulat : la ségrégation va de pair avec un accès inégal à la mobilité qui engendre, pour les individus qui en sont victimes, des processus d'enfermement spatial et social liés à la fois aux difficultés d'accès à l'emploi et à une inscription faible dans des réseaux sociaux « efficaces » en termes d'insertion sociale. La communication proposée vise à discuter ce postulat à partir d'une analyse de la littérature académique et des politiques menées dans le domaine de la mobilité résidentielle et des déplacements urbains. Nous chercherons à montrer que l'injonction à la mobilité, que ce soit en termes de déplacements quotidiens ou de mobilité résidentielle, peut être problématique dans le sens où elle peut amener les ménages « pauvres » à renoncer à des ressources fondées sur l'ancrage et la proximité, pourtant particulièrement précieuses pour ces ménages. Dans cette perspective, la justice spatiale ne repose pas nécessairement, et certainement pas exclusivement, sur l'accès à la mobilité.